

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Lettres et ingénierie culturelle

- Université Bordeaux Montaigne

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, littératures, cultures et civilisations

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de master *Lettres et ingénierie culturelle* proposée par l'Université Bordeaux Montaigne sur le site de Pessac (33610) et portée par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Humanités se compose de deux spécialités distinctes, dont l'objectif commun est d'assurer une formation de haut niveau dans le domaine littéraire et culturel : la spécialité Recherche en *Études littéraires* prépare à la recherche en littérature ; la spécialité professionnelle *Ingénierie de projets culturels et interculturels* (IPCI) forme des cadres de la culture en insistant sur la dimension interculturelle et internationale de la médiation culturelle. Un tronc commun d'enseignements centrés sur la culture contemporaine, les sciences humaines et les techniques d'écritures unit les deux spécialités. Cette mention est proposée essentiellement en formation initiale, avec une possibilité d'accès en formation continue.

Avis du comité d'experts

Le cursus est organisé clairement et propose un ensemble d'enseignements dont la richesse, la qualité et la pertinence permettent d'atteindre les objectifs de la formation. À la culture littéraire, artistique, linguistique, historique dispensée dans l'UFR Humanités, des partenariats et des mutualisations permettent d'ajouter l'ouverture interdisciplinaire et les connaissances en droit, sociologie, économie de la culture, management, gestion, montage de projets nécessaires notamment à de futurs cadres de la culture.

L'ensemble de la mention trouve sa place naturelle dans un établissement centré sur les Humanités et dans le champ *Langues, littératures, cultures et civilisations*. La spécialité *Études littéraires*, formation ancienne, reconnue et légitime de l'Université Bordeaux Montaigne, qui fait de l'étude des Lettres un des marqueurs de son identité, a souffert, comme partout, de la création des masters MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) qui l'a privée de ses parcours de préparation aux concours PE (Professeur des Écoles) et PLC (Professeur des Lycées et Collèges). À l'inverse, la spécialité *Ingénierie de projets culturels et interculturels* (IPCI), plus récente et moins ancrée dans les filières traditionnelles, a su s'imposer dans l'établissement et se faire reconnaître par les milieux professionnels de la culture, avec lesquels elle entretient de nombreux partenariats au niveau local et régional. Alors qu'existent sur le site bordelais d'autres formations professionnelles comparables, orientées vers l'ingénierie culturelle, dont les dominantes disciplinaires sont cependant différentes (droit, histoire de l'art, administration), des mutualisations permettent d'éviter une situation de concurrence, en particulier avec le parcours *Conduite de projet culturel et développement des territoires* (CPCDT) de l'IEP (Institut d'Études Politiques) de Bordeaux.

L'équipe pédagogique de grande qualité associe de nombreux enseignants-chercheurs de 8^e, 9^e ou 10^e sections CNU, deux PAST (Professeurs associés à temps partiel) et des intervenants extérieurs reconnus dans le secteur professionnel de la culture où ils exercent des fonctions d'encadrement. La répartition des responsabilités manifeste l'engagement de plusieurs enseignants dans le pilotage de la formation, qui se fait essentiellement au niveau des spécialités.

Les effectifs témoignent d'une bonne attractivité de la formation, aussi bien en *Études littéraires* dont le taux d'inscrits s'est maintenu en dépit du rattachement de la préparation aux concours d'enseignement à la mention MEEF que dans la spécialité professionnelle IPCI pour laquelle les candidatures sont de plus en plus nombreuses (300 pour 25/30 places en M1) et dépassent largement le bassin de recrutement régional (75 % hors Aquitaine). Un faible taux d'abandon et un excellent taux de réussite prouvent que les étudiants sont bien orientés ; la difficulté de 15 à 20 % d'entre eux à achever le mémoire en un an révèle cependant un programme d'étude trop chargé dans la spécialité IPCI en M2. Les enquêtes fournies pour les diplômés de 2008, 2009 et 2010 correspondant à une structuration assez différente de la

mention ne permettent pas d'analyser l'insertion de chacune des spécialités actuelles, dont les débouchés sont très différents. Un suivi plus spécifique et détaillé de la poursuite d'études (doctorat, agrégation) et des emplois occupés est indispensable.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La mention est adossée à deux entités de recherche reconnues et interdisciplinaires : CLARE (Cultures Littératures Arts Représentations Esthétiques - EA 4593) et TELEM (Textes, Littératures : Ecritures et Modèles - EA 4195) et entretient des partenariats avec d'autres structures.
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation est très inégale selon l'orientation des spécialités et ne fait pas l'objet d'une réflexion globale au niveau de la mention.
Place des projets et stages	La place des stages dans la formation et leur encadrement sont très variables d'une spécialité à l'autre, de même que celle des projets.
Place de l'international	<p>La mention accueille un pourcentage satisfaisant d'étudiants étrangers (entre 20 et 25 %), mais la mobilité sortante reste faible.</p> <p>L'enseignement des langues vivantes proposé est insuffisant par rapport aux ambitions internationales affichées : une seule langue vivante est prévue, et elle n'est obligatoire que pendant un seul semestre en <i>Etudes littéraires</i>.</p> <p>Une fiche de caractérisation et d'autoévaluation d'une formation dans sa dimension internationale extrêmement bien conçue est élaborée par l'établissement : celle de la spécialité IPCI, très bien remplie, témoigne de la qualité du pilotage.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le passage d'une spécialité à l'autre est possible selon une procédure spécifique, au plus tard à la fin du M1.</p> <p>Il n'existe pas de dispositif d'aide à la réussite ; celle-ci est cependant perçue comme nécessaire pour les étudiants étrangers.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'enseignement est délivré uniquement en présentiel, sans formation à distance, ni dispositif hybride.</p> <p>La formation des étudiants aux nouvelles technologies est développée de façon notable.</p> <p>La mention peut accueillir des étudiants en formation continue, en situation de handicap, salariés, sportifs de haut niveau, selon les dispositifs mis en place dans l'établissement, mais ne propose pas d'aménagement spécifique.</p>
Evaluation des étudiants	Le tableau des modalités de contrôle des connaissances, bien diffusé, ne précise pas toujours la nature des épreuves. Il n'est accompagné d'aucun commentaire justifiant les choix retenus. Peu d'informations sont données sur le fonctionnement des jurys d'examens.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucune fiche RNCP (Répertoire National de Certification Professionnelle) ne figure pas dans le dossier.
Suivi des diplômés	Une enquête d'insertion annuelle réalisée par l'établissement ne fournit pas toutes les informations attendues. Le suivi des diplômés n'est pas suffisamment pris en charge au niveau de la mention.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le formulaire d'autoévaluation élaboré par l'établissement, très complet, est inégalement rempli par les spécialités.</p> <p>Le conseil de perfectionnement n'a pas été mis en place au niveau de la mention.</p> <p>La procédure d'évaluation par les étudiants proposée par l'établissement n'est pas suffisamment exploitée par la mention.</p>
--	---

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Qualité de l'équipe pédagogique, pluridisciplinaire, formée d'enseignants-chercheurs reconnus et de professionnels représentatifs du secteur culturel.
- Complémentarité de deux spécialités, orientées vers la recherche en études littéraires ou vers les métiers de la culture et de l'interculturel.
- Pertinence des enseignements et politique bien conduite de partenariat et de mutualisation entre les deux spécialités ou avec d'autres mentions.
- Une spécialité professionnelle originale, bien structurée, qui se développe grâce à des partenariats solides et un excellent pilotage, malgré quelques difficultés d'organisation.

Points faibles :

- Insuffisance de l'enseignement de langues vivantes dans l'ensemble de la mention au regard des ambitions internationales.
- Choix d'options mal adapté au passage vers une préparation à l'Agrégation, ne permettant pas l'entretien des compétences méthodologiques et techniques dans les disciplines concernées.
- Insuffisance de la réflexion sur le suivi des diplômés et sur les débouchés de la spécialité *Études littéraires*.

Conclusions :

La mention de master *Lettres et ingénierie culturelle* associe avec efficacité des études littéraires de qualité et une professionnalisation vers les métiers de la culture et de l'interculturel. Les deux spécialités, unies par un tronc commun, s'enrichissent mutuellement.

Une analyse plus approfondie de l'insertion professionnelle permettrait de mieux définir les objectifs, en particulier pour la spécialité *Études littéraires*.

L'ambition internationale, légitime, gagnerait à s'appuyer sur un enseignement de langue vivante plus exigeant.

Éléments spécifiques des spécialités

Études littéraires

Place de la recherche	En relation étroite avec les entités de recherche CLARE et TELEM ainsi qu'avec l'École doctorale Montaigne Humanités, la spécialité <i>Études littéraires</i> propose une bonne initiation à la recherche dans un champ littéraire vaste. Les étudiants de M2 sont associés, selon des modalités qui pourraient être précisées, à un séminaire d'équipe de recherche.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation n'est pas suffisamment prise en compte, en dehors de la formation aux métiers de la recherche, qui offrent peu de débouchés.
Place des projets et stages	Un stage est recommandé en établissement scolaire ou dans le journalisme, mais il n'est que facultatif et ses conditions d'encadrement et d'évaluation demeurent mal définies. Aucune place n'est réservée à des projets.
Place de l'international	Un pourcentage assez important d'étudiants étrangers (25 %) est accueilli, mais la mobilité sortante demeure imprécise. Des échanges pédagogiques se développent avec les universités de Varsovie, de Cracovie et Queen's University au Canada, dans la perspective d'une co-diplomation. La part d'enseignement consacrée à l'apprentissage d'une langue vivante, obligatoire seulement pendant un semestre, est très insuffisante.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Un parcours optionnel permettant aux étudiants de rejoindre, à l'issue du master, la préparation au CAPES ou à l'Agrégation serait opportun.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Des modalités d'enseignement à distance ou hybride permettraient d'élargir le public. La formation à l'usage des outils numériques de documentation et à l'exploitation des ressources numériques en littérature est bien adaptée aux objectifs pédagogiques de la spécialité.
Evaluation des étudiants	Le règlement des examens et les modalités d'évaluation sont détaillés et bien diffusés.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'annexe descriptive au diplôme (ADD) fournie pour la spécialité <i>Études littéraires</i> ne permet guère de préciser les compétences acquises et nécessite une mise à jour.
Suivi des diplômés	L'attention portée par l'équipe pédagogique à la poursuite d'études (doctorat, Agrégation, autres concours) et à l'insertion professionnelle est très insuffisante pour cette spécialité.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	L'équipe pédagogique se réunit deux fois par an pour analyser le fonctionnement de la spécialité et discuter le bilan dressé par les étudiants, mais elle n'utilise guère les outils d'autoévaluation mis à disposition par l'université (questionnaire d'évaluation par les étudiants, fiche bilan de la formation). Aucun conseil de perfectionnement n'est mis en place, ni envisagé.

Ingénierie de projets culturels et interculturels (IPCI)

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les relations, limitées, que cette spécialité professionnelle entretient avec différentes entités de recherches du site, en plus de son unité de rattachement TELEM, se traduisent par une pluridisciplinarité intéressante dans les enseignements et les orientations de recherche des mémoires qui explorent le champ culturel sous l'angle esthétique, sociologique, économique, juridique, etc. Un séminaire annuel sur la coopération culturelle internationale est notamment proposé par le Centre Emile Durkheim (Université de Bordeaux/IEP).</p> <p>Le choix très pertinent de développer la recherche-action permet de multiples prestations ou interventions pour des partenaires.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La spécialité IPCI s'appuie sur un réseau important de structures professionnelles avec lesquelles des conventions ou d'autres formes de partenariats ont été établies. La moitié des enseignements sont assurés par des professionnels et de multiples occasions sont fournies aux étudiants de les rencontrer. La réflexion sur la structure de l'emploi culturel engagée par l'équipe pédagogique est susceptible de donner des résultats intéressants.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages, obligatoires en M1 (un à quatre mois) et en M2 (deux à six mois) sont très bien intégrés dans les objectifs de formation et le projet professionnel des étudiants, et encadrés avec soin (conventions, rapport de stage présenté en soutenance, questionnaire d'évaluation du stage). En M2, une articulation pertinente entre les enjeux du stage et la problématique du mémoire est recommandée.</p> <p>Des projets tutorés (observation de structures en M1, conception de projets en M2) ou des chantiers rassemblant M1 et M2 en situation réelle face aux commanditaires assurent efficacement une initiation à la conduite de projets, au partage de compétences entre pairs et au travail en équipe.</p> <p>L'association des étudiants de la filière, Cultiv'action, en plein développement, permet également d'expérimenter un engagement actif dans la vie culturelle.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La spécialité IPCI accueille environ 20 % d'étudiants étrangers par promotion. 10 à 15 % des M2 effectuent leur stage à l'étranger, mais la mobilité sortante est par ailleurs faible. Un réseau de partenariats étrangers, indispensable pour la spécialisation souhaitée sur la médiation interculturelle en Europe et à l'international, se développe et pourra être renforcé grâce au projet ERASMUS + sur les partenariats stratégiques.</p> <p>L'enseignement de langue vivante, obligatoire à chaque semestre et articulé de façon judicieuse avec la réflexion sur l'interculturalité, pourrait être renforcé par une deuxième langue vivante et des cours en langue étrangère.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La spécialité procède à un recrutement spécifique sur dossier et entretien, le nombre de places étant limité en fonction des modalités d'enseignement et des possibilités d'insertion. Le nombre croissant de candidatures témoigne de son attractivité (10 ou 12 candidats pour une place).</p> <p>Pour la recherche de stage, la définition du projet professionnel et l'insertion, les étudiants sont accompagnés individuellement par une équipe pédagogique qui comprend de nombreux professionnels bien implantés dans le secteur culturel.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement est entièrement en présentiel, ce qui est cohérent avec le caractère professionnalisant de la formation.</p> <p>Les demandes de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) assez nombreuses ont permis de mener à bien quatre dossiers au cours</p>

	<p>du quinquennal.</p> <p>Une réflexion est en cours sur l'alternance.</p> <p>Le numérique occupe une part importante, alliant la pratique des outils de documentation et de présentation à une réflexion sur la gestion de l'information pour finir sur l'appropriation d'outils professionnels.</p>
Evaluation des étudiants	<p>La nature des épreuves n'est pas suffisamment précisée dans le tableau fourni et ne fait pas l'objet d'une réflexion particulière de l'équipe pédagogique.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>L'annexe descriptive au diplôme (ADD) n'a pas été fournie.</p>
Suivi des diplômés	<p>L'enquête d'insertion menée par l'établissement s'accompagne d'une analyse par l'équipe pédagogique, même si le suivi spécifique des anciens pourrait encore être amélioré avec l'appui notamment de l'association de filière.</p> <p>Les emplois occupés correspondent pour l'essentiel aux objectifs de la formation (secteur culturel ou interculturel, postes à responsabilité, international) tout en demeurant souvent précaires.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un conseil de perfectionnement très bien structuré, d'une douzaine de membres, associe enseignants et professionnels reconnus de la culture (auxquels un étudiant a été récemment ajouté) à la réflexion sur la formation. Réuni une à deux fois par an, il travaille efficacement sur les grandes orientations, la maquette, l'insertion professionnelle, les partenariats et tous les sujets intéressant l'évolution de la formation.</p>

Observations de l'établissement



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Présidence

Date : Pessac, le 8 juillet 2015

OBSERVATIONS AU RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'HCERES

Aucune observation ne sera déposée pour cette mention.

Jean-Paul Jourdan
Président de l'Université Bordeaux Montaigne